



Association Française des
Spécialistes en Propriété
Industrielle de l'Industrie

L'Assemblée Générale Ordinaire 2022 de l'ASPI aura lieu le

Jeudi 26 janvier 2023 à partir de 14h00

à la Maison de l'Amérique latine

217, boulevard Saint-Germain 75007 Paris

Et en distanciel (les accès de connexion pour la visioconférence vous seront transmis ultérieurement).

En amont de l'Assemblée Générale Ordinaire, des élections auront lieu pour renouveler une partie du Conseil d'Administration. Cinq sièges sont à pourvoir au Conseil d'Administration. Vous trouverez en annexe un document de présentation des candidats à cette élection.

Il est rappelé que les membres actifs et de soutien peuvent prendre part au vote **à condition d'être à jour de leur cotisation le jour de l'Assemblée Générale.**

La convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire, l'ordre du jour, ainsi que les modalités de vote électronique sont joints à la présente convocation.

L'Assemblée Générale sera suivie :

- à 16h d'une Conférence sur le thème :

Du nouveau dans le droit des inventions de salariés ou assimilés ? Regards croisés de la lettre du texte à son interprétation



Association Française des
Spécialistes en Propriété
Industrielle de l'Industrie

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire 2022 de l'ASPI aura lieu le

Jeudi 26 janvier 2023 à partir de 14h00
à la Maison de l'Amérique latine
217, boulevard Saint-Germain 75007 Paris
Et en visioconférence

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du rapport moral
2. Lecture et approbation du rapport financier
3. Questions diverses
4. Vote concernant la cotisation pour l'année 2023
5. Résultats des élections du Conseil d'Administration

NOTA

- a) Il est rappelé que les membres actifs et les membres de soutien, non-inscrits sur la liste instituée par l'Art. L.422-1 du Code de la Propriété Intellectuelle, peuvent voter s'ils sont à jour de leur cotisation.

Géraldine GUERY-JACQUES
Présidente



Association Française des
Spécialistes en Propriété
Industrielle de l'Industrie

PRESENTATION DES CANDIDATS

(Par ordre d'arrivée des candidatures)



Pierick ROUSSEAU

(Renouvellement pour un deuxième mandat)

Trésorier adjoint puis trésorier de l'ASPI, il a eu l'opportunité de s'engager et participer activement à la vie de l'association notamment avec l'organisation des séminaires Life Sciences en coordination avec le LES et l'AIPPI et le séminaire Chine en coordination avec le blog PI Chine. En situation de pré retraite du groupe Pierre Fabre depuis juillet 2021, il reste actif en tant que jury à l'examen EQF, membre du comité d'investissement de la SATT Aquitaine, impliqué dans divers projets du CEIPI et intervenant dans des masters II dans le sud de la France. Son objectif est de poursuivre et développer son implication en tant que membre du CA et trésorier, notamment sur les sujets de la sensibilisation des étudiants au monde de la PI et du développement du réseau ASPI en particulier avec les académiques qui devraient être plus présents au sein de notre association.

Ingénieur en Chimie Organique de formation (CNAM), diplômé du CEIPI, inscrit sur la liste des personnes qualifiées en propriété industrielle, Mandataire Européen, il a travaillé à ses débuts au sein de l'Industrie Pharmaceutique (R&D, Documentation) avant de rejoindre le service brevet du groupe Roussel-Uclaf devenu Hoechst-Marion-Roussel, Aventis puis Sanofi. Il a exercé différentes responsabilités dans ce groupe et a ensuite rejoint Pierre Fabre Group en 2006 en tant que Directeur de la Propriété Intellectuelle basé à Castres jusqu'en juillet 2021. De la Pharmacie à la Dermo-Cosmétique, les deux piliers du groupe Pierre Fabre, il a pu gérer l'ensemble des problématiques de PI associées à la R&D, au Business Development, au contentieux, aux inventions de salariés ainsi que les aspects Marques, Copyright, Noms de Domaine faisant de la fonction PI le business Partner du groupe pour participer au développement de son résultat et anticiper ou gérer les situations de risques juridiques. Il a été également particulièrement impliqué au sein de l'industrie Pharmaceutique en étant président du Groupe Brevets du LEEM et représentant au IPWG de l'EFPIA; A ce titre il a une expérience relative à la défense auprès des pouvoirs publics de certains aspects liés à la PI. Il est également membre dans la région Sud d'Epitou, une association rassemblant des professionnels et étudiants Toulousain présidée par la professeure Alexandra Mendoza, intervient à des Masterclass INPI et a participé à des conférences à l'international organisées par l'AFPI, association présidée par Yann Basire.



Association Française des
Spécialistes en Propriété
Industrielle de l'Industrie

PRESENTATION DES CANDIDATS

(Par ordre d'arrivée des candidatures)



Geneviève GUILLAUME

Ingénieur en Génie Biologique de l'Ecole Polytech'Nice-Sophia, option Pharmacologie et Biotechnologie, diplômée du CEIPI, inscrite sur la liste des personnes qualifiées en propriété industrielle, mandataire européen, et diplômée du DU « Contentieux des brevets en Europe » en 2022, Geneviève Guillaume a commencé sa carrière, après un stage au sein de Biogemma (société spécialisée en Biotechnologie végétale), en tant qu'ingénieur brevets dans l'industrie pharmaceutique (Sanofi-Aventis) en mars 2003.

En 2007, Geneviève a rejoint la Direction Internationale de la Propriété Industrielle (DIPI) du groupe L'Oréal où elle travaille jusqu'en 2012 sur le portefeuille Galderma, joint-venture spécialisée en dermatologie, puis prend en charge la protection relative au domaine *Naturel&Biologie*.

Après une mission de quelques mois en Chine en 2018, elle est actuellement en charge de la gestion internationale du portefeuille brevets de la recherche sur le *Skin Ageing Management* dans le domaine du Soins. Elle a obtenu en outre le Certificat de Pratique en Chinois/ Mandarin délivré par l'INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales).

Geneviève souhaiterait s'investir à la vie de l'association en particulier au regard des nombreux sujets d'actualité tel la JUB, mais aussi sur le sujet de la sensibilisation aux métiers de la Propriété Intellectuelle.



Association Française des
Spécialistes en Propriété
Industrielle de l'Industrie

PRESENTATION DES CANDIDATS

(Par ordre d'arrivée des candidatures)



Sébastien VIEILLEVIGNE

Sébastien est mandataire agréé près l'OEB et inscrit sur la liste des personnes qualifiées en Brevets d'invention près l'INPI. Il est également titulaire du D.U Contentieux Européen Brevet et du Master 2 de Droit de la Propriété Intellectuelle du CEIPI.

Sébastien entame sa carrière professionnelle en 2000 dans le Groupe Valeo en tant qu'ingénieur brevet. Il contribue à la constitution du département PI de la Branche Systèmes Thermiques, dans lequel il a l'occasion de développer ses compétences et de se confronter aux divers enjeux essentiels en propriété intellectuelle au sein d'un Groupe industriel. Par suite, il occupe successivement les postes de Responsable Propriété Intellectuelle du Groupe FCI puis de la Branche Sièges du Groupe Faurecia. Après 14 ans dans le domaine automobile, il rejoint le secteur aéronautique et Zodiac Aerospace où il structure et déploie la politique Propriété Intellectuelle à l'international en impliquant les entités américaines et européennes du Groupe. Début 2019, à la suite d'une opération de fusion, il intègre le Centre d'Excellence Propriété Intellectuelle du Groupe Safran, dans lequel il est actuellement Responsable du pôle « Matériaux & Procédés ».

Sébastien est tuteur à l'ASPI, depuis 2013, et chargé d'enseignement au CEIPI pour la préparation à l'Examen Préliminaire de l'EQE. Il a également été membre du jury de l'EQF de 2012 à 2016 puis de 2018 à 2022.

Ayant été coopté pour rejoindre le Conseil d'Administration en 2022, Sébastien souhaite poursuivre son implication, en qualité d'administrateur, en contribuant au renforcement de l'action de l'ASPI comme instance représentative des professionnels de l'industrie, notamment auprès des organismes publics, et en s'investissant dans la démarche de sensibilisation aux métiers de la propriété industrielle et dans l'accompagnement à l'accès aux qualifications par les formations et les enseignements que l'association dispense ».



Association Française des
Spécialistes en Propriété
Industrielle de l'Industrie

PRESENTATION DES CANDIDATS

(Par ordre d'arrivée des candidatures)



Alain WERNER

(renouvellement pour un deuxième mandat)

Titulaire d'un master II en chimie organique de l'Université de Strasbourg. Diplômé du CEIPI en 1989, inscrit sur la liste des personnes qualifiées en propriété industrielle, mandataire Européen et également diplômé du DU « Contentieux des Brevets en Europe » du CEIPI et d'un master II en droit et gestion de la propriété industrielle.

Alain Werner a exercé en cabinet aux USA ainsi qu'au sein des services Brevets de Salomon, Rhodia et Total. Il a ensuite poursuivi son parcours au sein du Département Brevets de Sanofi (2007 – 2021).

Il est membre du jury de l'examen français de qualification 'Brevets'.

Actuellement vice-président de l'ASPI, Alain s'investit dans les sujets nombreux et divers de l'ASPI. Avec enthousiasme et énergie, il souhaite poursuivre via un second mandat, notamment comme l'un des contacts des autres organisations et institutions PI, et continuer son implication pour l'organisation des conférences et les formations dont le cycle ASPI de préparation à l'EQE.



Association Française des
Spécialistes en Propriété
Industrielle de l'Industrie

PRESENTATION DES CANDIDATS

(Par ordre d'arrivée des candidatures)



Pierre GENDRAUD

Ingénieur diplômé de l'ESPCI (Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielle de Paris) et Juriste titulaire d'une maîtrise en droit privé et en procédure judiciaire, Pierre GENDRAUD est également diplômé du CEIPI, inscrit sur la Liste des personnes qualifiées en Brevets d'Invention et Mandataire agréé auprès de l'Office Européen des Brevets.

Sa carrière en propriété industrielle a commencé comme ingénieur-brevet pendant dix (10) ans dans le Service brevets d'un groupe électronique néerlandais (Philips), puis comme juriste-contrat pendant dix (10) ans dans le Service propriété industrielle d'un groupe pétrolier français (Total). Il devient ensuite Chef du Service brevets d'une société française d'ingénierie nucléaire (Framatome), pendant cinq (5) ans, puis Directeur de la propriété industrielle d'un groupe français automobile (PSA Peugeot Citroën) depuis 1996.

Il est maintenant à la retraite de son activité salariée ; mais, il exerce toujours comme Expert judiciaire auprès de la CA de Paris, des CAA de Paris & de Versailles et de la Cour de Cassation.

Ancien Président de l'ASPI, ancien Président de l'AFPPI, ancien Président de la FEMIP et ancien membre du Conseil Supérieur de la Propriété Industrielle (CSPI) ; il est actuellement membre de la Chambre de recours disciplinaire de l'EPI/OEB.



Association Française des
Spécialistes en Propriété
Industrielle de l'Industrie

PRESENTATION DES CANDIDATS

(Par ordre d'arrivée des candidatures)



François DUFRESNE de VIREL

Ingénieur en optique de formation (École Supérieure d'Optique et Université de Rochester NY USA), j'ai d'abord travaillé pendant 8 ans chez Thomson-CSF (devenu depuis Thales) comme responsable de différents produits optroniques avant de rejoindre la SFIM (absorbée en 1999 par Sagem, aujourd'hui Safran Electronics & Défense), également comme responsable de différents produits optroniques (essentiellement des viseurs pour hélicoptères ou pour chars). J'ai rejoint le service Propriété Intellectuelle de Sagem en 2002 et j'y suis devenu, essentiellement par la pratique quotidienne, ingénieur brevets, puis responsable du service depuis 2013, jusqu'à mon départ en retraite en juillet 2021.

Mes fonctions, en tant que responsable technique tout d'abord, puis comme ingénieur brevets/responsable PI, m'ont permis de développer une grande expérience terrain dans la compréhension des technologies utilisées par ma Société, dans la relation avec les inventeurs, le management de la Société et les conseils en PI, ainsi que pour les différents domaines de la PI (gestion et structuration technique de portefeuille, obtention des titres et procédures spécifiques (PPH), oppositions, études de liberté d'exploitation, veilles et recherches brevets ainsi que la formation et la sensibilisation à la PI. Désormais en retraite, c'est cette expérience construite en 40 ans de carrière que je voudrais partager et que je propose de mettre au service de l'ASPI et de ses missions au sein de son conseil d'administration.



Association Française des
Spécialistes en Propriété
Industrielle de l'Industrie

PRESENTATION DES CANDIDATS

(Par ordre d'arrivée des candidatures)



Alexandre PIGNIER

Alexandre se présente aujourd'hui comme candidat aux élections du Conseil d'Administration de l'ASPI pour concrétiser son engagement dans la profession, au-delà de son implication quotidienne chez Withings.

Son expérience professionnelle a commencé en 2013 comme ingénieur brevet chez Regimbeau où il a acquis les qualifications FR et EP, avant un exil de 2 ans à Londres où il a acquis la qualification UK. Depuis 2021, il a rejoint l'industrie en tant que responsable de la propriété intellectuelle chez Withings, ETI francilienne spécialisé dans les dispositifs médicaux connectés.

Dans ces postes, il a pu observer et s'imprégner de différentes approches de la propriété intellectuelle par des acteurs français et étrangers. Passionné par son domaine, qui est un rouage essentiel dans la mécanique complexe du système industriel, il souhaite contribuer à sa popularisation, sa vulgarisation, sa simplification et son accessibilité - voilà l'objet de sa candidature au Conseil d'Administration de l'ASPI.



Association Française des
Spécialistes en Propriété
Industrielle de l'Industrie

MODALITES DU VOTE ELECTRONIQUE POUR L'ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASPI

1 – VOTE ELECTRONIQUE

Vous allez recevoir un mail de la plateforme de vote électronique BELENIOS. Pensez à vérifier vos spams si vous ne recevez pas.

Avant le début de l'élection, l'électeur reçoit un mail avec son code de vote et l'url de l'élection.

Pendant l'élection, l'électeur peut se rendre sur la page de l'élection et voter de la manière suivante :

- l'électeur saisit son code de vote
- il a alors accès aux questions de l'élection et sélectionne ses candidats
- l'ordinateur chiffre ses choix (à l'aide d'un programme JavaScript) et affiche à l'électeur un numéro de suivi, qui est une empreinte du bulletin. Ce numéro de suivi est également envoyé par mail lorsque l'électeur a fini de voter.
- une fois que l'électeur a vérifié ses choix, il est invité à s'authentifier en saisissant son adresse mail. Il reçoit alors un mot de passe éphémère à son adresse, qu'il saisit dans l'interface de vote. D'autres moyens d'authentification sont possibles (par exemple un envoi préalable d'un mot de passe suivant les élections).
- note : un électeur peut voter à nouveau. Seul le *dernier* vote est pris en compte.

Un tutoriel vidéo est disponible [en ligne](#).

Comme vous le verrez, la présentation des candidats sera reprise au niveau du vote, sachant qu'il ne sera possible de choisir que cinq candidats au plus.

Le vote sera ouvert dès l'envoi de la convocation sera clôturé le jeudi 26 janvier à 12h00.

Les résultats des votes seront annoncés en clôture de l'Assemblée Générale.

2 – VOTE PAR CORRESPONDANCE ou PAR PROCURATION

Comme vous l'aurez compris, avec l'apparition du vote électronique, il n'est désormais plus nécessaire de mettre en place un vote par correspondance ou par procuration.